

2 650 postes en moins, c'est non !

L'Éducation nationale n'échappe pas à la purge annoncée dans les effectifs de la Fonction publique (-50 000 postes sur le quinquennat). Jean-Michel Blanquer annonce la **suppression de 2 650 postes dans le Second degré pour la rentrée 2019**. Pour justifier l'injustifiable, le Gouvernement n'hésite pas à user et abuser de contre-vérités. **Non, il n'y aura pas moins d'élèves dans les collèges et lycées, au contraire : +32 000 en septembre 2019**, puis arrivée des générations du baby-boom des années 2006-2010. Les conséquences sont prévisibles : **augmentation des effectifs dans les classes, alors qu'elles sont déjà pleines à craquer !**



**Moins 2600 postes
dans l'Éducation
nationale : c'est NON !**

en grève le 12 novembre

Heures supplémentaires, le grand bluff

Jean-Michel Blanquer annonce une augmentation des heures supplémentaires et la possibilité d'en imposer une deuxième aux enseignants du Second degré. Il s'inscrit ainsi dans la droite lignée de la politique sarkozyste qui consistait à valoriser le « travailler plus pour gagner plus », condamnée par le SNES-FSU, car aux antipodes de la réalité que vivent les personnels. **Le recours aux HSA n'est qu'un leurre de rémunération supplémentaire, et les personnels travaillent déjà près de 42h53 par semaine. Prétendre vouloir encore alourdir la charge de travail est insultant !** Une réelle revalorisation passe notamment par le dégel du point d'indice.

Lycée : s'informer et agir !

Les premiers échos des réunions locales confirment les analyses portées par le SNES-FSU depuis 6 mois. **Cette réforme est idéologique et budgétaire** : elle permet de supprimer des postes (en moyenne 8% des DGH), elle organise la diminution de l'offre de formation, met en concurrence les disciplines ; elle s'articule aussi étroitement avec ParcoursSup en obligeant les élèves à faire des choix déterminants pour leur avenir dès la fin de la Seconde. **Participons aux réunions locales, informons les parents, autant d'occasions pour reprendre la main sur des décisions lourdes de conséquences et pour organiser une riposte à la hauteur.**

Face à ces attaques, agissons ensemble !

Le plan d'action du SNES-FSU :

- **Mardi 9 octobre** : l'intersyndicale régionale CGT, FSU, FO, Solidaires, UNEF, UNL appelle à participer à la journée de mobilisation, de grève et de manifestation pour défendre notre modèle social. Manifestation à 14h à Montparnasse.
- **Heures d'informations syndicales, AG, temps banalisés dans les établissements...** : prenons la parole pour analyser les réformes en cours, informer les parents et organiser l'action.
- **Lundi 12 novembre** : dans le cadre de l'intersyndicale éducation, les syndicats de la FSU appellent à la grève dans l'Éducation nationale pour dire non aux suppressions de postes et aux réformes en cours (lycée, fusion des académies).

Section académique du SNES-FSU Versailles

3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil Cedex

Tél : 01.41.24.80.56 - **Mail :** s3ver@snes.edu

Site : versailles.snes.edu - **Twitter :** @SNESVersailles

Fonction publique : défendre l'intérêt général

Remise en cause du statut, diminution du nombre de commissions paritaires et transformation de leur rôle, affaiblissement des CHSCT, plus de pouvoirs aux employeurs de proximité, le gouvernement faisant valoir que « les encadrants doivent pouvoir avoir plus de leviers pour choisir leurs collaborateurs, les gratifier, les sanctionner le cas échéant ». Inacceptable !

⇒ Avec la FSU, défendons le paritarisme et une conception ambitieuse de la Fonction publique, celle où les agents sont au service du public et de l'intérêt général et non soumis à une forme d'arbitraire.

Le paritarisme, une garantie contre l'arbitraire.



Retraites : décrypter les enjeux et se mobiliser avec la FSU

Une réforme des retraites est programmée pour 2019. Le Gouvernement entend s'inspirer des modèles dits de « comptes notionnels » ou de « retraites à points », **rompant avec les principes actuels de solidarité.**

Cela aurait pour principale conséquence **d'individualiser les droits en faisant disparaître les références collectives à un âge de départ ou à une durée de cotisation.** Chaque individu étant responsable de sa propre retraite, il n'y aurait plus d'obligation en matière de taux de remplacement (pourcentage de l'ancien revenu que l'on perçoit à la retraite) ou de niveau de vie des retraités.

En évacuant la question de la répartition des richesses entre actifs et retraités, mais aussi entre travail et capital, cette réforme préfigure ni plus ni moins d'une baisse des pensions et ainsi la paupérisation des actuels et futurs retraités.

Élections professionnelles en décembre 2018



Le vote sera électronique. Pour participer, vous aurez besoin d'utiliser **votre boîte mail académique** (*pre.nom@ac-versailles.fr*). **Pour faire entendre votre voix, activez dès à présent votre messagerie !**

Tous les conseils pour activer votre messagerie, en augmenter sa capacité, rediriger les messages... sont sur notre site versailles.snes.edu.



Du 29 novembre au 6 décembre, votez et faites voter SNES et FSU !

Défendez vos droits, agissez pour vos métiers, syndiquez-vous au SNES-FSU !

- **Un syndicat offensif face à la politique gouvernementale :** les réformes annoncées (lycée, Fonction publique, retraites) forment un ensemble cohérent synonyme de régression sociale. Depuis plusieurs mois, le SNES-FSU informe et mobilise sans relâche. Alors que le Gouvernement veut accélérer le tempo des réformes, se syndiquer au SNES-FSU, c'est se donner les moyens de construire une réponse collective d'ampleur face à ces attaques contre notre modèle social.
- **Le syndicat qui vous défend efficacement :** le SNES-FSU détient plus de la moitié des sièges dans les CAPA. Cela permet de s'assurer que les droits individuels et collectifs sont bien respectés. Seul le SNES-FSU est en mesure de faire ce travail, tout en transmettant une information fiable aux syndiqués.
- **Le syndicat qui obtient des avancées :** PPCR, action sociale... sur tous ces dossiers, des avancées ont été obtenues grâce à la détermination du SNES-FSU. Ce sont des premiers pas mais le SNES-FSU ne s'en contente pas : il organise les mobilisations nécessaires, sait aussi peser dans les négociations afin d'obtenir des avancées, les engranger et poursuivre les luttes.

Tout ceci n'est possible qu'avec vous !

Se syndiquer au SNES-FSU, c'est se donner les moyens d'agir.